

Convocation Assemblée Générale Association Citoyens Libres des Pyrénées

Bonjour à toutes et à tous les membres de l'association,

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première assemblée générale, nous vous invitons à assister à une **deuxième Assemblée Générale** qui aura lieu **le samedi 15 avril 2023**, à La Maison pour Tous à GAN à **10h**.

Cette assemblée générale sera suivie d'une **Assemblée Générale Extraordinaire**.

Une auberge espagnole sera proposée à l'issue de ces réunions.

Deux conférences vous seront ensuite proposées dans l'après-midi (voir descriptif en bas de ce message)

N'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation afin de participer aux votes

Ordre du jour assemblée générale

Validation du rapport moral pour la période échue
Validation du rapport financier pour la période échue

Ordre du jour assemblée générale extraordinaire

- 1) Vote des statuts et charte mis à jour
- 2) Explication du fonctionnement de la collégialité
- 3) Appel à candidatures et Vote des membres du Conseil Collégial
- 4) Informations et questions diverses.

Pièces jointes

Procuration à compléter et à nous renvoyer par courrier électronique en priorité.
Ou à imprimer et à déposer ou envoyer sous enveloppe fermée mentionnant vos nom et prénoms, 15 chemin de Becaas, 64290 GAN

Le rapport moral, le rapport financier, les statuts et la charte de l'association mis à jour ont été envoyés avec la première convocation.

Cordialement,
le bureau de CLP

Deux conférences sont proposées sur deux créneaux le samedi 15 avril de 14H à 18H à la suite, de l'Assemblée Générale

Titre conférence N°1 : "Technologies de l'hyperconnexion ou l'illusion d'un progrès durable : Outil d'ingénierie sociale ?"

Créneau : Samedi 15 avril 2023 - 14H-15H45 - Denis Bourgeois & Frédéric Furlano
Lieu : La Maison pour Tousplace de la Mairie GAN

Résumé : Face aux besoins de connexion aux réseaux internet et téléphonique totalement légitimes, les autorités imposent le déploiement dogmatique de technologies sans fil, sans se poser la question des rapports bénéfices/risques globaux des solutions techniques (sans fil et alternatives existantes), face aux besoins de connexion pragmatiques (voix et/ou débit de données), ainsi qu'aux usages quotidiens (sédentaire et/ou mobile).

Ainsi, imposer une solution technique unique de mobilité pour une majorité d'usages sédentaires, sachant les performances techniques dégradées, les impacts environnementaux et sanitaires disproportionnés du "sans fil" en comparaison de ceux de la fibre optique, confine à l'irrationnel.

Cette conférence présente :

1 - A qui profite vraiment cette ruée technologique ? : Les menaces sur les libertés individuelles (gestion par QR code et identification/localisation bioparamétrique automatisée),

2 - Les risques de dérive totalitaire et le niveau d'asservissement des populations permis par ces technologies : surveillance de masse et ingénierie sociale à la chinoise,

3 - Les enjeux géopolitiques et monétaires globaux dont la 5G est la clef de voute technique : les objectifs de haut niveau et pourquoi faire,

4 - Les impacts environnementaux pour extraire les matières permettant la fabrication et le fonctionnement de ces dispositifs d'hyperconnexion ubiquitaires : le mythe de la dématérialisation,

5 - Les impacts énergétiques pour le fonctionnement, le stockage des données collectées et leur post-traitement afin d'en extraire des informations à valeur ajoutée,

6 - Le processus de privatisation des bénéfices et de collectivisation des dettes/dépenses induit par ces déploiements : analogie à une subvention publique pour des dispositifs non vitaux,

7 - La logique de terreur séquencée autour de narratifs anxiogènes en cascade, afin de faire accepter un contrôle et un asservissement social contre-nature : Épidémie, Guerre, Dérèglement climatique, Sauver la planète, etc...

8 - Le déni institutionnalisé des risques sanitaires et sociétaux, structuré autour d'une réglementation combinant complaisance et extravagance, ainsi qu'autour d'éléments de langage choisis pour conditionner au plébiscite,

9 - La différence entre évolution technique et progrès humain : une analyse Bénéfices/Risques approfondie est requise pour évaluer la réalité du progrès humain.

10 - Le caractère très temporaire de l'orgie technologique que nous vivons, du fait de ressources limitées, très peu recyclées,

11 - Les solutions pour se protéger, pour répondre à nos vrais besoins et pour faire face à ces dérapages.

Ainsi, le mythe du "Sur-équipé et de la sophistication à gogo" pour notre bonheur ne doit-il pas céder sa place à une approche plus raisonnée, sobre mais efficace, plus respectueuse des éco-systèmes, permise par le "Low Tech"? Comment le solutionnisme technologique ne fait qu'aggraver les problèmes qu'il engendre lui-même?

Résolument, cet exposé montre que la question n'est plus d'identifier une implantation d'antenne relais la moins mauvaise pour les habitants au niveau local (Principe du "Pas dans mon jardin"), mais de remettre en question un modèle global qui pousse les sociétés industrialisées à devoir prélever très au delà de la capacité soutenable des milieux naturels, pour des usages non vitaux (télécharger un film en 4K en 5 secondes sur un écran de 10 cm de diagonale ou bien la voiture électrique autonome que 90% de la population n'aura pas les moyens financiers pour l'utiliser) et pour des objectifs d'ingénierie sociale totalitaire, précipitant ainsi l'implosion de ces bulles technologiques spéculatives, au détriment des populations qui ne sont que trop rarement consultées."

Titre Conférence N°2 : "Pollutions électromagnétiques : le vivant pourra-t-il s'adapter à ces ondes artificielles ?"

Créneau : Samedi 15 avril 2023 - 16H-17H45 - Frédéric Furlano

Lieu : La Maison pour Tous place de la Mairie GAN

Résumé : "Dans quelle mesure la pollution ElectroMagnétique [EM] artificielle menace-t-elle notre santé à moyen et long terme ? En quoi son caractère pulsé (radicalement différent des ondes continues), son intensité, son omniprésence, ses effets cumulatifs, sa proximité ; et ses effets amplificateurs, sans précédent, sur les effets des autres pollutions (chimie, métaux lourds, etc...) impactent-ils le cœur du fonctionnement physiologique du monde vivant ?

Des milliers d'études indépendantes ont déjà conclu depuis 60 ans à l'évidence des effets toxiques sur le corps humain à tous les âges, et en particulier dans les périodes de grande vulnérabilité, comme la grossesse et l'enfance.

Dans le monde agricole, le nombre de perturbations sur les élevages augmente fortement : perte de production laitière, fausses couches, mortalités accrues, troubles du comportement, immuno-dépression, etc...

Outre le caractère immunodépresseur, le stress oxydatif, les perturbations hormonales, la stimulation bactérienne, l'altération de la formule sanguine et de la fertilité, une véritable épidémie de troubles cognitifs chez les enfants exposés dès la grossesse, est en cours de développement.

Cette situation dégradée prospère à cause d'un manque de transparence des autorités, en violation de la convention d'Aarhus (loi 2002-285).

Cette conférence présente les éléments scientifiques établis, démontrant les effets toxiques sur la cellule, le fœtus et le nouveau né, suffisants pour mettre en application le principe de précaution (loi 95-101).

Elle rassemble les arguments les plus pointus démontrant l'impossibilité de l'adaptation physiologique et en faveur d'une révision complète de la réglementation sur les expositions des populations aux rayonnements non ionisants, compatible avec la Santé Publique.

Elle s'adresse tant au grand public qu'au corps médical, aux parties prenantes de l'accompagnement des personnes Electro-Hyper-Sensibles (EHS), ainsi qu'aux cadres en charge d'arbitrer les conditions de déploiements techniques qui leur sont trop souvent imposés".